

CCT 100% IF-IC SIGNÉE : ET MAINTENANT ?



L'accord non-marchand fédéral de l'été passé prévoit le déploiement du modèle salarial IF-IC à 100%. Lisez ci-dessous ce que cela signifie pour vous.

En 2017, le SETCa a conclu un accord sur l'introduction du système de classification de fonctions IF-IC qui servirait de base pour un nouveau modèle salarial. Ce système devait être mis en œuvre en différentes phases, mais cet été, nous sommes parvenus – grâce à votre soutien – à un accord permettant de procéder à un déploiement complet immédiat. Cela signifie que le budget pour l'application complète des nouveaux barèmes plus élevés est disponible et ce, dès juillet 2021.

Deux scénarios sont possibles pour vous.

Si vous étiez déjà entré dans ce nouveau système en 2018, vous avez reçu au préalable une simulation salariale calculée en phases. À partir de juillet 2021, vous recevrez directement le barème cible de la phase finale. Cela vaut également pour le personnel entré en service après l'introduction du système IF-IC.

Si vous n'étiez pas entré dans le nouveau système auparavant, vous recevrez à nouveau une simulation salariale avec les barèmes IF-IC. Vous pourrez ainsi vérifier en connaissance de cause si passer au modèle salarial IF-IC est avantageux dans votre situation spécifique. Cela dépend de choses telles que votre ancienneté. Le 1^{er} juin au plus tard, votre employeur vous fournira les

informations nécessaires pour comparer votre salaire actuel et le barème IF-IC. Une fois ces informations reçues, vous disposerez d'un mois pour aviser votre employeur de votre choix par écrit. Si vous ne réagissez pas, vous resterez dans votre ancien barème. Vos délégués syndicaux et votre secrétaire SETCa local sont toujours à votre disposition pour vous accompagner dans votre choix.



Le système IF-IC et les barèmes y afférents sont une matière complexe. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez encore des questions à ce sujet.

Ensemble, on est plus forts !



Syndicat des Employés, Techniciens et Cadres

www.setca.org | ÉR : Nathalie Lionnet | SETCa | rue Joseph Stevens 7/5 | 1000 Bruxelles